

Pour parution dans la Semaine nationale du camionnage,
du 4 au 11 septembre 2011

Message du ministre des Transports du Québec

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je m'associe, en tant que ministre des Transports, à la tenue d'un événement majeur : la 13^e édition de la Semaine nationale du camionnage. Voilà une occasion unique de rappeler à la population que cette industrie est un rouage essentiel au bon fonctionnement de la société québécoise.

Le transport par camion est un important levier économique : il représente 4,8 milliards de dollars du produit intérieur brut du Québec et il soutient près de 60 % de la valeur de nos échanges avec les États-Unis. De ce fait, il contribue au développement socioéconomique au bénéfice de l'ensemble de nos citoyens.

Par ailleurs, dans le contexte des nouvelles considérations liées au développement durable et à la lutte contre les changements climatiques, le transport des marchandises est devenu un enjeu important pour notre société, qui recense actuellement plus de 47 000 propriétaires et exploitants de véhicules lourds.

La Politique sur le transport routier des marchandises 2009-2014 vise justement à soutenir l'efficacité des systèmes de transport de marchandises dans une perspective de développement durable, tout en maintenant sa compétitivité. Cette politique, qui tient compte des préoccupations et de l'évolution de l'industrie dans son ensemble, contribue notamment à mettre en œuvre le Plan de développement durable du gouvernement du Québec. Je suis convaincu que cette politique sera des plus utiles pour tous les acteurs de l'industrie du transport des marchandises, dont le camionnage est un maillon essentiel.

Je termine en invitant tous les intervenants du milieu du camionnage au Québec, et tous les partenaires de l'industrie, à participer aux activités de la Semaine nationale du camionnage. J'invite aussi la population à accorder une attention toute particulière aux messages qui seront livrés au cours de cette semaine qui revêt une importance pour l'ensemble des usagers de la route.

**Le ministre des Transports,
Sam Hamad**